



Municipalité de Lac-du-Cerf

19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0
Téléphone : (819) 597-2424 Télécopieur : (819) 597-4036
Courriel : taxation@lac-du-cerf.ca Site Web : lac-du-cerf.info

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-du-Cerf, le lundi 9 février 2009, à 19 heures à la salle municipale, 15, rue Émard, Lac-du-Cerf.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFET :

Demande de dérogation mineure n° : DPDRL080175

Cette demande affecte la disposition réglementaire suivante : Article 7.2.3 du Règlement de zonage 198-2000.

Nature de la demande :

Dérogation mineure demandée par rapport à la marge de recul à un lac ou à un cours d'eau. Selon l'article 7.2.3 du règlement de zonage 198-2000, aucun bâtiment ne peut être implanté à moins de 20 mètres de la ligne des hautes eaux d'un lac ou d'un cours d'eau. Présentement le coin nord du chalet est à moins de 20 mètres du lac à Dick.

Raisons :

Afin de régulariser l'implantation du bâtiment principal (chalet) le demandeur demande l'obtention d'une dérogation mineure pour l'empiétement de 1,02 m dans la marge de recul au lac à Dick.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Lot 44-4, rang 9, Canton de Dudley
10, chemin Lac-à-Dick

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE.

DONNÉ à Lac-du-Cerf, ce 22^e jour de janvier de l'an deux mille neuf.

Jacinthe Valiquette, g.m.a.
Secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, résidant à Lac-du-Cerf, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 22 janvier 2009, entre 17 et 18 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 22^e jour de janvier de l'an deux mille neuf.

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale